

À PROPOS DE...

L'HISTOIRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Enfants de tous les pays, unissez-vous

AVANT le désastre de la Seconde Guerre mondiale, des pionniers avaient déjà initié des expériences de Républiques d'enfants : Anton Makarenko en URSS, Janusz Korczak en Pologne ou le Moulin-vieux en France accueillant les petits réfugiés espagnols. Après guerre, se crée une centaine de communautés à travers une Europe ravagée. Ce qui pousse un peu partout ces institutions à les accueillir, c'est bien un sentiment de dette et un devoir de réparation à l'égard des orphelins ou sans logis, victimes de la folie des adultes. La toute jeune UNESCO en fait la promotion, appuyant la première conférence internationale qui regroupe en Suisse, en juillet 1948, une quarantaine de participants. Une fédération est créée. Trois camps internationaux regroupant des enfants de toute l'Europe se dérouleront en 1949, 1950 et 1951. Des formations de moniteurs de homes d'enfants seront organisées. Mais les différences et les différends vont affaiblir l'universalité du modèle. Le mouvement ne trouvera pas la voie de la cohésion et se heurtera très vite à des obstacles infranchissables. Une concurrence entre inspiration laïque et obédience religieuse, d'abord. Une opposition entre les

internats de facture traditionnelle et ceux mettant en œuvre ce principe du « *self government* » qui donne la possibilité aux enfants de se diriger par eux-mêmes, ensuite. Les effets de la guerre froide, enfin, qui substitue les luttes idéologiques au registre pédagogique. Les communautés d'enfants disparaîtront rapidement, sans laisser beaucoup de traces... jusqu'à ce que ce beau livre, illustré de photos d'époque, restitue avec bonheur le souvenir des principaux épisodes d'une période historique à la noble ambition : faire cohabiter des enfants de pays anciennement ennemis, pour leur apprendre à vivre ensemble dans la tolérance mutuelle, la fraternité et la paix.



▲ *L'Internationale des républiques d'enfants - 1939-1955*

Samuel Boussion, Mathias Gardet, Martine Ruchat, Éd. Anamosa, 2020, (480 p. - 26 €)



Assumer un passé honteux

LA légende dorée de l'avènement d'une justice des mineurs humaine et bienveillante, fondée sur l'ordonnance du 2 février 1945, s'assombrit à la lecture de ce récit de douze vies de filles et de garçons choisis parmi dix mille dossiers judiciaires des années

1950. On y découvre avec effroi le poids des stéréotypes de classe, sexistes et racistes, des jugements de valeur garants de l'ordre moral et des subjectivités imprégnées des préjugés propres à cette époque. Avant de décider de les remettre à leur famille ou de les placer en centre de rééducation jusqu'à leurs 21 ans, le juge des enfants confiait alors les mineurs accusés de comportement déviants à des centres d'observation sur une période de trois mois. Des travailleurs sociaux, des psychologues et des psychiatres, ceux-là même qui nous ont précédés,

dressaient un bilan de personnalité qu'ils adressaient ensuite au juge. Mokhtar, 15 ans, arrêté pour vol ? Comme tous les musulmans, il est « *sournois, menteur et voleur* », affirment les professionnels. Annie, 16 ans, arrêtée pour vagabondage ? Violée par son beau-père, le traumatisme vécu ne sera jamais pris en compte dans une enquête sociale qui stigmatisera avant tout son comportement jugé immoral : « *habitude de paresse et de débauche* ». Paul, 17 ans, placé en foyer depuis dix ans ? Il est considéré comme perdu : « *restera inadapté. Irrécupérable à notre avis* ». Quant à Renée, 16 ans, arrêtée à la sortie d'un café où elle avait rendez-vous avec son fiancé, elle sera enfermée dans une institution religieuse à régime sévère. C'est vrai qu'elle n'avait cessé de revendiquer son droit à vivre sa vie comme elle l'entendait. La violence de ces expertises est compensée par les écrits des mineurs concernés, remplis de souffrance mais aussi d'humour, d'autodérision et de mélancolie. Un très bel album... pour ne jamais oublier.

▲ *La Parole est aux accusés*, Véronique Blanchard et Mathias Gardet, Éd. Textuel, 2020, (190 p. - 35 €)